

CONVENTION DE STAGES / P.M.S.M.P

C'est quoi ?

La P.M.S.M.P. veut dire Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel.

Ça me permet de faire un stage dans une entreprise ou dans un autre ESAT.

Pour faire une PMSMP, je signe un document.

Ça s'appelle une convention de stage.



A quoi sert la PMSMP ?

Les stages peuvent me servir :

- à découvrir le travail dans d'autres entreprises ou d'autres ESAT
- à découvrir un nouveau métier et voir si il me plait
- à faire un essai dans une entreprise ou un autre ESAT

Comment ça marche ?

Je cherche une entreprise ou un ESAT où je veux faire mon stage.

L'ESAT peut m'aider à chercher

L'ESAT prépare la convention de stage.

Elle doit être signée par l'ESAT, par l'entreprise où je fais le stage et par moi.

Avec cette convention je peux faire un stage pendant 1 ou 2 mois.

Qui contacter ?

Je peux demander à mes référents à l'ESAT.

Je peux aller sur ce site Internet :

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/glossaire/pmsmp>